SAC ADOS - BOURSE D'AIDE AU DEPART SOUS FORME DE CHEQUES VACANCES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

Une bourse d'aide au départ sous forme de **chèques vacances**, **à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et 150 € pour toutes les autres destinations**, est octroyée à des **jeunes de 16 à 25** ans pour un premier départ en vacances.

Pour en bénéficier ils doivent assurer seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant leur séjour et être accompagnés par des référents locaux au sein de structures jeunesse, conventionnées avec le Département.

Le dossier de candidature est à retirer obligatoirement auprès d'un relais local Sac Ados qui t'accompagnera dans ton projet de vacances.

Elle est accordée pour des départs en groupe de 2 à 6 personnes, et des séjours de 4 nuits minimum à 10 nuits maximum hors du lieu de résidence habituel.

https://www.jeunesdu62.fr/sac-dos

Pas-de-Calais
Le Département

Conseil départemental du Pas-de-Calais:
Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras
https://www.pasdecalais.fr/